Le Centre de Loisirs Associé à l'Ecole

(C.L.A.E)

la ligue de l'enseignement

Fédération des Oeuvres Laïques 49

CLAE

Le CLAE, « centre de loisirs associé à l'école », est une forme particulière d'accueil de loisirs, imaginé dans les années 1970 par des enseignants et reconnu par circulaire du ministère de l'Éducation nationale le 7 février 1973.

Il fonctionne dans l'école le matin, le midi et le soir, le mercredi et les vacances scolaires. Il est soumis à la présence d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique, d'une équipe d'animation qualifiée et au respect d'un taux d'encadrement.

LE CLAE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ses principales missions sont :

1. Assurer la continuité entre les heures et les jours d'ouverture scolaire et les heures et les jours de loisirs des enfants.
2. Développer des activités en ayant le souci de les inscrire dans la réalité locale.
3. Rechercher une cohérence dans l'intervention éducative des différents acteurs.
4. S'appliquer à être complémentaire dans les activités proposées en prenant en compte les rythmes de vie.

Le CLAE se distingue des autres formes d'accueil pratiquées dans les écoles par cette articulation des temps du matin, du midi et du soir et la recherche de **cohérence et de continuité éducative**. La charte des CLAE de la ville de Toulouse précise que « le CLAE est une passerelle entre milieu familial, scolaire et extrascolaire. L'existence du CLAE permet un regard croisé et singulier avec les partenaires sur chaque enfant. Ce regard multiple permettra, dans l'intérêt de l'enfant, de trouver des réponses adaptées à ses besoins, par des modes d'organisation spécifique ». Le directeur du CLAE est invité aux conseils d'école, ou encore articule ses activités avec les dispositifs d'accompagnement à la scolarité. Il peut aussi saisir le dispositif de veille éducative.

UNE ORGANISATION À PRÉCISER AVEC L'ÉCOLE

L'intervention dans l'école nécessite de caler avec l'équipe enseignante et la mairie de très nombreux points d'ordre fonctionnel.

UN LIEU DE COÉDUCATION ET DE CONTINUITÉ ÉDUCATIVE !

Les temps périscolaires, le temps scolaire, le temps de restauration, les temps de l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances, le temps associatif, sont diverses tranches de vie de l'enfant. Pour autant nous constatons, souvent, que les différents acteurs éducatifs s'enchainent les uns à la suite des autres avec chacun son projet et ses propres règles de fonctionnements différentes dans un même lieu sans cohésion pour le même public.

Par définition, le CLAE associe les acteurs éducatifs. Il permet l'implication des familles comme au centre de loisirs, mais il « oblige » le regard d'autres acteurs éducatifs gravitant autour de l'école, à savoir les enseignants, le personnel de restauration, les animateurs, les acteurs du tissu associatif… La connaissance mutuelle dissipe des conceptions mal fondées du rôle des uns et des autres. La municipalité voit son rôle éducatif conforté. L'aspect éducatif est en effet le dénominateur commun au CLAE et à l'école. Cette implication est dépendante des conceptions éducatives de chacun, et surtout de la « force » du projet comme objet éducatif fédérateur. Une fois ceci posé on peut agir ensemble dans la clarté.

UNE COMPLÉMENTARITÉ ÉDUCATIVE RÉELLE

Le CLAE doit animer son projet en prenant en compte l'approche du projet d'école. Il a donc l'opportunité de mettre en œuvre des animations originales, consolidant des acquis scolaires, en insistant sur leur dimension ludique. Cela fait parfois l'objet de véritables partenariats avec l'équipe enseignante, pour les questions artistiques ou sportives, mais aussi pour les sciences, l'écrit… Un projet scientifique peut être traité dans ses aspects disciplinaires en classe, et confier au CLAE la possibilité de multiplier les expériences permettant de vérifier ou d'infirmer les hypothèses. Un partenariat bien compris permet au CLAE de développer des actions autour du livre, de l'écrit en renforçant de façon ludique les apprentissages scolaires.
Le temps du soir est souvent l'objet d'une réflexion commune avec les parents et l'équipe enseignante concernant les leçons et devoirs, ainsi qu'un éventuel accompagnement à la scolarité. Sans que le CLAE prenne nécessairement en main ce dernier, il peut être l'espace fédérateur permettant de trouver les meilleures organisations pour l'enfant.

EXEMPLE DE LA MAIRIE DE TOULOUSE

Par délibération du conseil municipal en date du 1er juin 2001, la ville de Toulouse a décidé de généraliser l'animation périscolaire à l'ensemble des écoles toulousaines publiques et privées.

A échéance 2007, toutes les écoles maternelles et élémentaires bénéficieront d'une animation éducative pendant le temps périscolaire, avant la classe, lors du déjeuner à l'interclasse et après la classe.

La mise en œuvre des CLAE s'appuie à Toulouse sur une véritable concertation institutionnelle, avec l'Éducation nationale en particulier, ainsi qu'avec les services Jeunesse et sports et la Caisse d'allocations familiales (contrats enfance et temps libre).

Elle résulte aussi d'une étroite collaboration avec les fédérations de parents d'élèves et les fédérations d'éducation populaire, associées à toutes les étapes de négociation et de suivi pour la réussite de ce dispositif.

Enfin, l'initiative des parents d'élèves a été favorisée ; parmi les 103 CLAE actuellement ouverts dans nos écoles, 36 CLAE élémentaires et 5 maternels sont gérés par des associations au sein desquelles des parents d'élèves se sont impliqués.

Ce programme de généralisation d'une animation éducative périscolaire de qualité s'inscrit dans une démarche globale de prévention des situations de rupture afin de lutter contre les inégalités et favoriser un apprentissage à la vie sociale et citoyenne.

Institutions, associations, parents d'élèves sont mobilisés pour garantir à ce programme la cohérence et la qualité de l'offre éducative ainsi proposée à nos enfants.

La mise en œuvre de ce programme de généralisation des CLAE s'appuie sur deux axes forts : la mobilisation générale des partenaires (l'Éducation nationale, D.D.C.S., la Caisse des allocations familiales, les fédérations d'Education Populaires et les associations de parents d'élèves et l'initiative ainsi que l'implication des parents. Ce programme éducatif s'inscrit dans une volonté de renforcer la prise en charge et la continuité éducative des enfants.

A ce jour, la ville de Toulouse compte, 40 CLAE maternels, dont 35 municipaux et 5 associatifs (dont un privé) et 63 CLAE élémentaires (dont 36 liés à la ville de Toulouse par une convention de partenariat et, 27 gérés par des prestataires dans le cadre de marchés publics.

La réussite de la mise en place des CLAE réside essentiellement dans le partenariat réalisé entre le directeur d'école, l'équipe enseignante, le directeur du CLAE, et l'équipe d'animation tant au niveau des échanges que des projets. Si cette collaboration est nécessaire dans les écoles élémentaires, elle l'est d'autant plus dans les écoles maternelles, où les mêmes agents municipaux (ATSEM) interviennent sur les temps scolaire et périscolaire.

Les CLAE se situent au cœur de cette politique éducative forte, qui diversifie les réponses et offre à nos enfants les meilleures conditions de réussite scolaire, d'épanouissement social et culturel.

Dans cet esprit, la ville et les partenaires ont souhaité renforcer le cadre de mise en œuvre des CLAE par l'élaboration d'une charte qui atteste de l'implication de chacun et d'une qualité constante dans la prise en charge éducative de nos enfants.

La généralisation des CLAE à toutes les écoles toulousaines et la signature de cette charte constituent, en effet, le premier volet du projet éducatif de la ville qui s'appuie, depuis le 18 juin 2004, sur la signature avec l'État, du contrat éducatif local et avec la CAF, du contrat temps libre.

En outre, il convient de préciser que cette charte a reçu l'agrément de monsieur l'inspecteur d'académie, confirmant ainsi l'adhésion de notre partenaire institutionnel, l'Éducation nationale.

La charte des CLAE s'inscrit dans cette volonté partenariale forte avec un souci qualitatif constant. Un des principaux enjeux consiste à favoriser une collaboration inter-institutionnelle.

Madame Vassal,
Conseillère déléguée à la vie scolaire Mairie de Toulouse

Sources :

- *Grandir ! La lettre des organisateurs, n 17 juillet/sep 2009.*
- *Le CLAE mode d'emploi, JPA, Haute Garonne*
- *L'avenir passe par l'école, septembre 2005*

LES PARCOURS ÉDUCATIFS

Ces propositions éducatives ont pour objectifs principaux de sensibiliser les enfants au vivre-ensemble, la citoyenneté, l'égalité homme-femme, le respect des autres, l'environnement…non pas à partir d'enseignement classique mais d'activités culturelles, artistiques, musicales, sportives, sciences et techniques…ouverts à tous.

Ces propositions s'articuleront à travers une véritable pédagogie du parcours sur plusieurs séances d'animation permettant ainsi la couverture de l'année scolaire.

Donner la chance à tous les enfants d'aborder ces questions de société sans reproduire les inégalités existantes en utilisant cette méthode des parcours et des activités innovantes, telle est l'ambition de la Fédération des Œuvres Laïques.

!NTERVENANTS DE LA F●L 49 :

- Animateurs BAFA
- Animateurs professionnels et spécialisés BPJEPS, BE…

LEURS MISSIONS :

- Élaborer et mettre en œuvre le Projet d'animation en cohérence avec le Projet Pédagogique,
- Assurer un rôle éducatif auprès des enfants,
- Être source de proposition,
- Participer activement aux réunions d'équipe.

LES THÈMES :

Les parcours sont regroupés en thématiques :

- Citoyenneté et vivre-ensemble
- Arts et culture
- Environnement et développement durable
- Les sciences et techniques
- Ayons l'esprit sport !

Chacune de ces thématiques propose des parcours adaptés à des niveaux par cycle (cycle 1, cycle 2 et cycle 3).

LES PARCOURS ÉDUCATIFS (LISTE NON-EXHAUSTIVE) :

- Citoyenneté et vivre-ensemble
    - « Moi, ma ville, ma vie de citoyen »
    - Projet d'enfants porté par les enfants : projet coopératif
    - Café philo avec des débats de société
    - Ateliers jeux coopératifs Petite Enfance
    - Conseil d'enfants
    - …
- Arts et culture
    - Atelier lecture et écriture
    - Atelier culturel
    - Atelier multimédia
    - Projet vidéo
    - …

- Environnement et développement durable
    - Club environnement
    - …

- Les sciences et techniques
    - Atelier robotique
    - Atelier micro fusée et fusée à eau
    - Atelier boomerang
    - Atelier caisse à savon

- Ayons l'esprit sport !
    - Nouveaux sports
    - Multisports
    - Ultimate
    - Sports de tir

EXEMPLE FICHE D'ANIMATION :

Fiche Animation
Cycle et Ateliers « Jeux coopératifs»

Nombre de séances : 7		**Durée** : 2h35
Age : Cycle 1 à Cycle 3	**Nb participants** :14	❑ **Thème d'activité** : Citoyenneté et vivre-ensemble

Préambule:

Les jeux de société coopératifs offrent un aspect différent des jeux que nous connaissons et peuvent dès lors engendrer des changements, au niveau de nos comportements dans la société actuelle : individualisme, matérialiste, compétitive…

Ces jeux sont des outils qui appellent à développer des valeurs telles que l'écoute, le respect de l'autre, la solidarité, l'esprit critique, la communication…

Leur principe de base consiste en l'aide mutuelle pour vaincre un élément extérieur, ou parvenir ensemble à un but commun. Ces jeux apprennent donc aux enfants à travailler ensemble dans un but commun, à s'entraider, à vivre de concert la victoire ou la défaite, et leur donnent l'occasion de communiquer entre eux, afin de trouver la collaboration la plus efficace.

Tout le monde gagne ou personne ne gagne. Ces jeux permettent aux plus faibles d'être valorisés au même titre que les autres joueurs. Enfin, ils permettent de voir les différents comportements des enfants (égoïste, marchandeur, altruiste…), de mieux connaitre l'enfant par rapport au groupe.

Matériel nécessaire :

Salle, espaces extérieurs, matériels sportifs…

Déroulement:

1) Jeux énergisants : Dynamiques et collaboratifs, les jeux énergisants sont simples et ne prennent pas beaucoup de temps, on peut y jouer où l'on veut, quand on veut.*
2) Obstacles : Franchir des obstacles ensemble est idéal pour la coopération et l 'esprit d'équipe.
3) Travaux de groupe : Donner un travail à réaliser en commun est un défi qui permet des ou un groupe , grâce à l a coopération.
4) Travaux de groupe : Donner un travail à réaliser en commun est un défi d'équipe qui permet de souder un groupe, grâce à la coopération
5) Jeux de communication non-verbale : Parler n'est pas le seul moyen de communiquer
6) Jeux de confiance mutuelle : l'un des obstacles récurrents dans la communication est le manque de confiance. Alors pratiquons la confiance
7) Jeux surprise : Les jeux surprises révèlent un trait récurrent, la compétition là où il n'y en a pas.
8) Sports coopératifs : Avec de simples modifications, un sport de compétition peut devenir un sport coopératif et ludique

Place des enfants et des encadrants:

Etre à l'écoute des suggestions ou attentes des enfants
Etre force de propositions en direction des enfants demandeurs
Animation des séquences de la séance en adéquation avec l'acquisition des enfants et leurs évolutions

Place des parents :

La dernière séance est ouverte aux parents, invités à participer avec leurs enfants pour se conclure autour d'un verre de l'amitié et de petites dégustations.

Comment évaluer la pertinence de l'animation ? :

Recueil du niveau de satisfaction à la fin de chaque séance
Nombre de parents participants à la dernière séance ouverte
améliorer le quotidien des élèves, leur communication, l'expression de leurs émotions, l'entraide à la réussite collective dans le respect de tous
accepter le développement de chaque être
enrichir les relations entre élèves
avoir une meilleure estime de soi et des autres
avoir confiance en soi